

Montréal, 10 novembre 2021

Objet : Projet de réhabilitation de l'école Laurier et délocalisation temporaire – Étapes à venir

Chers parents, chers membres du personnel,

À la suite du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Laurier tenu le 8 novembre, je tiens à vous informer des étapes à venir en lien avec la délocalisation temporaire des élèves et des membres du personnel et la réhabilitation de notre école.

Vous trouverez à la fin de ce document une [ligne du temps](#) présentant le processus de planification annuelle d'une délocalisation.

Écoles transitoires potentielles

Lors de cette rencontre, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a pu présenter deux lieux transitoires potentiels au lieu d'un seul afin de relocaliser nos activités. Le premier bâtiment est situé au 7378, rue Lajeunesse et le second au 3655, rue Saint-Hubert (école Espace-Jeunesse).

Scénario du 7378, rue Lajeunesse :

- Toute la communauté de l'école Laurier sera regroupée dans le même édifice
- Aucune cohabitation avec d'autres usagers ou avec des travaux
- Bâtiment qui sera entièrement rénové et prêt à accueillir les élèves à la rentrée 2022-2023
- Situé à 2,8 km de l'école Laurier

Scénario du 3655, rue Saint-Hubert (école Espace-Jeunesse) :

- La communauté de l'école Laurier sera répartie en deux bâtiments, car le pavillon principal ne permet pas de regrouper toutes les classes sous un même toit
- Aucune cohabitation avec d'autres usagers
- Bâtiment prêt à accueillir les élèves à la rentrée 2022-2023, mais qui présente un indice de vétusté élevé
- Situé à 2 km de l'école Laurier

Cliquez ici pour visualiser [le tableau présentant les caractéristiques des deux lieux transitoires potentiels](#).

Rappelons qu'en raison de l'ampleur des travaux de réhabilitation de l'école Laurier, le CSSDM recommande la délocalisation de tous les occupants de l'école afin d'assurer la santé et la sécurité de tous ainsi que la continuité des services.

Scénario non retenu du 4835, rue Christophe-Colomb

Plusieurs d'entre vous ont évoqué la possibilité d'utiliser le bâtiment situé au 4835 rue Christophe-Colomb (ancienne école Cardinal-Newman) à titre d'école transitoire pour les élèves de l'école Laurier et de relocaliser les élèves du primaire de l'école FACE dans le bâtiment de la rue Lajeunesse.

Le CSSDM a dû rejeter ce scénario, car la capacité d'accueil du bâtiment sur la rue Lajeunesse est insuffisante pour y regrouper tous les élèves du primaire de FACE. De plus, les travaux de réhabilitation visant à répondre aux exigences particulières du programme artistique de FACE ont déjà débuté dans l'édifice du 4835 rue Christophe-Colomb.

Une décision concertée

Dans le but de favoriser la concertation du milieu scolaire, les membres du CÉ seront invités à émettre un avis sur les modalités entourant la délocalisation. Cet avis devra être transmis au CSSDM d'ici le mois de janvier.

Rencontre d'information et visite de l'école transitoire

Une fois le lieu transitoire déterminé, une rencontre d'information publique sera organisée au printemps 2022 afin de vous présenter le plan et l'échéancier de la délocalisation et faire le point sur la réhabilitation de l'école Laurier.

Cette rencontre permettra de répondre à vos questions en lien avec le transport scolaire, le service de garde et la réorganisation de l'horaire scolaire à prévoir.

Une visite de l'école transitoire pourrait aussi être planifiée en fonction de la disponibilité du lieu transitoire retenu. Cela vous permettra, ainsi que vos enfants, de vous familiariser à votre nouvel environnement. Nous mettrons tout en œuvre afin que cette transition se déroule en douceur pour la communauté de l'école Laurier.

Réhabilitation de l'école Laurier

Notre école a besoin d'amour! Compte tenu de l'âge notable et de la vétusté du bâtiment de l'école Laurier, plusieurs travaux de réhabilitation sont nécessaires.

Cliquez ici pour découvrir toutes les améliorations qui seront apportées à notre école : [Présentation de Marie-Ève Picotin, architecte et chargée de projet au CSSDM](#)

Au terme de ce projet de réhabilitation, toute la communauté de l'école Laurier bénéficiera d'un milieu d'apprentissage sain, sécuritaire et stimulant.

Je vous communiquerai bien évidemment tous les détails au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Si vous souhaitez obtenir de l'information supplémentaire, vous pouvez consulter la section « Travaux à notre école » sur le site web <https://laurier.cssdm.gouv.qc.ca/>.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter : laurier@cssdm.qc.ca

Merci de votre compréhension,

Isabelle Périard
Directrice

Planification annuelle d'une délocalisation

Cette ligne du temps illustre les étapes en cours et celles à venir en vue du projet de délocalisation de l'école Laurier.

La rencontre tenue avec les membres du CÉ le 8 novembre correspond à l'étape 4.

